



# Crégy-lès-Meaux



Avril 2010

Actualités

N°9



## édito

Chères  
Crégyssoises,  
chers Crégyssois,

Le mois d'avril est  
un moment  
important de la

vie de la commune, le Conseil municipal débat des orientations budgétaires. Cet exercice a pour objectif d'affirmer et de définir les grandes orientations pour l'année à venir.

Lors du débat, Joëlle Bordinat, maire-adjointe chargée des finances, a rappelé le contexte particulier de l'année 2010 avec ces interrogations et incertitudes sur les recettes à venir. Constat : la Loi de Finances fixe l'augmentation de la Dotation Globale de l'Etat à + 0,6 %, soit la moitié du taux d'inflation. L'Etat commet une erreur flagrante et déterminante pour les collectivités locales : vouloir mener de front la réforme de la fiscalité et des collectivités locales, alors qu'il n'aura pas les moyens de compenser la baisse de fiscalité promise aux entreprises. L'équation est impossible à tenir, il y a forcément quelqu'un qui va payer et ce ne sera pas l'Etat.

Compte-tenu de la réforme de la Loi de Finances, nous constatons une baisse de nos recettes de plus de 110 000€ alors que nos dépenses réelles de fonctionnement poursuivent leur hausse.

Ce constat nous conduit à poursuivre notre gestion rigoureuse en réduisant ou en reportant certaines de nos dépenses. Ces événements ne nous empêcheront pas de réaliser nos projets et d'être à l'écoute de nos concitoyens dans un but unique : un service public de qualité pour tous les Crégyssois.

Gérard Chomont



CAPM

## Non aux lixiviats à Crégy !

*Le traitement des résidus issus du Centre d'Enfouissement Technique a été débattu par la C.A.P.M. sans que le Conseil municipal de Crégy-lès-Meaux ait été consulté. Crégy est bien déterminée à ne pas céder*

Le bureau communautaire de la C.A.P.M. a décidé le 19 octobre 2009 d'envisager un nouveau mode de traitement des lixiviats, dits « jus de poubelles », issus du Centre d'Enfouissement Technique de Crégy. Le but est de réduire le coût du pompage et du traitement de ces lixiviats et d'empêcher une quelconque pollution des nappes d'eau souterraines.

La solution préconisée par la C.A.P.M., conseillée par Guigues Environnement, est de procéder sur le site au traitement biologique des lixiviats par lagunage et phytoremédiation à partir du schéma de principe suivant :

- ▶ 1- Pompage à raison de 6000 m<sup>3</sup> par an,
- ▶ 2- Passage vers un premier bassin (sable),
- ▶ 3- Passage vers un 2<sup>ème</sup> bassin (saules et osiers),
- ▶ 4- Passage vers un 3<sup>ème</sup> bassin (bambous),
- ▶ 5- Sortie vers un filtre et rejet de l'eau vers un bassin,
- ▶ 6- Rejet sur un site naturel.

Mécontents d'avoir appris la nature de ce projet après avis de la C.A.P.M., Gérard Chomont

(le maire) et Francis Baudis (le 1<sup>er</sup> adjoint) ont rencontré M. Copé, président de la C.A.P.M. pour lui faire part de leur désaccord d'effectuer ce traitement des lixiviats sur le site de Crégy, pour les raisons suivantes : désagréments pour les riverains de Chaillouët, de la Fontaine-Sarrazin et du Blamont qui ont déjà trop soufferts des nuisances liées aux désordres de l'ancienne décharge.

Les 3 bassins cités dans le schéma seraient sur la « Coulée Verte », autrement dit une eau polluée et stagnante à proximité des habitations et des entreprises du secteur (odeurs, moustiques, sécurité du site...). Quelle certitude sur l'efficacité d'un traitement biologique, puisque nous ne connaissons pas la composition actuelle et future du lixiviat ?

Le principe de précaution et le bien-être de nos habitants prévalant, nous avons demandé à M. Copé, qui insistait sur l'utilité d'une étude, de bien vouloir instruire une étude alternative en dehors de Crégy-lès-Meaux sur le territoire de la C.A.P.M., car nous considérons que Crégy-lès-Meaux a largement payé son dû à l'intérêt intercommunal.

Durable  
Jardiner bio

P3

Bibliothèque  
Des livres offerts aux  
tout-petits

P3

Ça s'est passé à Crégy

## Retour en images sur les manifestations crégysoises depuis novembre 2009

Depuis le mois de novembre, Crégy-lès-Meaux s'est animée, nous vous proposons un retour en images sur ces différents événements

### Le marché de Noël



Le 29 novembre 2009, la municipalité a organisé le 2<sup>ème</sup> marché de Noël qui s'est tenu dans la salle Signoret-Montand. Les métiers de l'artisanat, de gravure sur verre, le chantournage (art de découper le bois), et les stands de produits locaux étaient représentés. Les plus gourmands ont pu se régaler avec de la barbe à papa, des pommes d'amour et des pâtisseries orientales.

Le Père Noël, arrivé en avion le matin même, et son photographe ont illuminé les yeux des plus petits qui sont repartis avec une photo souvenir.

Les petits lutins du Père Noël se sont empressés de répondre aux nombreux vœux de cadeaux déposés dans la boîte aux lettres.

### Téléthon



Souvenez-vous, c'était les 4 et 5 décembre : « Chers Crégysois, toute l'équipe organisatrice du

Téléthon de Crégy-lès-Meaux vous informe que cette année, grâce à votre générosité, il a été remis à l'A.F.M. la somme de 6312€. Un grand merci à vous tous sans qui cette belle aventure ne serait pas réalisable. N'oublions pas également de remercier la municipalité de Crégy-lès-Meaux qui nous a matériellement beaucoup aidé, ainsi que M. Peyraud et son équipe. Le fil rouge qui a réuni les petites mains des participants. Le tournoi de foot en salle avec les grands vainqueurs.



Un grand bravo à l'équipe Téléthon Crégy-lès-Meaux : Marie Cazilhac, Monique Goudemant et tous les bénévoles qui année après année donnent vie au Téléthon de Crégy. Félicitons également pour leur participation les 4 jeunes de l'IUT de Meaux (Alice, Marine, Alexandra et Manon) et les crégysois qui ont réalisé des centaines de crêpes vendues durant le Téléthon. Merci à tous les danseurs pour leurs prestations ! Pour continuer à faire progresser la recherche, nous vous donnons rendez-vous les 3 et 4 décembre 2010. » *L'équipe du Téléthon de Crégy*

### Remise des colis pour les Aînés

Le maire, Gérard Chomont, ses élus, le Conseil municipal des jeunes et le C.C.A.S ont accueilli les Aînés le 16 décembre 2009 à la salle Signoret-Montand pour



Téléthon 2009

leur remettre les colis de Noël. 155 colis ont ainsi été préparés. Pour le maire, c'était l'occasion d'exprimer aux nombreuses personnes présentes son attachement aux liens indispensables entre les aînés et les plus jeunes.

### Galette des rois des Aînés

Le 14 janvier, le C.C.A.S et la municipalité ont invité les aînés de Crégy-lès-Meaux pour fêter les rois dans une atmosphère très conviviale.

### Cérémonie des vœux



Le vendredi 22 janvier 2010, Gérard Chomont, maire de Crégy-lès-Meaux, la municipalité ainsi que le Conseil municipal des jeunes ont présenté leurs vœux aux différents acteurs de la vie locale. Le maire a expliqué les différents projets prévus au cours de l'année 2010, notamment plusieurs réfections de voiries.

Des remerciements ont été adressés à Mme Micheline Gillard qui a laissé sa place après avoir consacré beaucoup d'années à l'aide aux devoirs. Elle s'est exprimée à la tribune au nom de tous les bénévoles qui participent à cette action.

### Illuminations de Noël

Le samedi 23 janvier, l'équipe chargée de l'animation a remis des récompenses aux résidents de Crégy-lès-Meaux. Ainsi, 5 couples représentant les différents quartiers de Crégy qui habitent aussi bien en maison qu'en appartement ont reçu un bon d'achat Jardiland.

Ce concours des illuminations de Noël sera évidemment réorganisé cette année.

#### Sécurité

#### Chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie



Conformément à la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, si vous êtes propriétaire d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, vous devez :

- Faire procéder à une évaluation comportementale de votre chien effectuée par un vétérinaire agréé.
- Disposer d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canin.
- Solliciter un permis de détention auprès de la Police Municipale de la commune.



## Jeunesse

# Un espace de vie pour les pré-ados de 11 à 15 ans



*La Maison des Jeunes revit grâce à une nouvelle organisation avec des animateurs qui sont proches des ados et qui ne manquent pas de projets*

Cet espace de vie ouvert le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires nous tient particulièrement à cœur ; nous avons décidé de réhabiliter entièrement ce lieu qui est désormais réservé exclusivement aux jeunes crégysois. Rendre l'endroit agréable pour tous ne suffit pas, il faut aussi des animateurs motivés qui assurent le bon fonctionnement et la bonne gestion de cette structure. Les animateurs proposent des activités culturelles

et sportives telles que l'art plastique, la musique, le bricolage, le ping-pong le futsal, la danse orientale et indienne et beaucoup d'autres choses encore. En effet les 3 animateurs de la Maison des Jeunes font preuve de créativité et d'initiatives pour que cette « Maison » plaise au plus grand nombre. Ils n'hésitent pas à faire intervenir des professionnels extérieurs qui permettent un véritable échange culturel sur les activités proposées.

Ce lieu est également un espace où Jérémy, Maya et Aurélien instruisent de véritables règles de respect des autres et de leurs différences. Leur expérience permet aussi d'inculquer des valeurs civiques en motivant les jeunes crégysois pour qu'ils participent à la vie de la commune. En effet nombre d'entre eux se sont investis activement à la bourse aux jouets ou pendant le Téléthon. **N'hésitez pas à vous y rendre, vous serez toujours bien accueilli et écouté.**

## Développement durable

### Les conseils de Monsieur Le Bio



Le printemps est arrivé ; si, si, c'est promis par le calendrier des postes. Il est grand temps de préparer un remède magique pour vos amis les végétaux : **le purin d'ortie**. Munissez-vous d'abord de solides gants afin de récolter des orties (non fleuries de préférence). Trempez votre

butin broyé à raison de 100 g, pour 1 litre d'eau, eau de pluie de préférence. A défaut, laissez à l'air libre l'eau tirée du robinet durant 48 heures. Brassez régulièrement ce précieux mélange jusqu'à disparition des bulles, 12 à 15 jours suffiront. Olfactivement, il vous est recommandé d'éloigner ce doux mélange de vos fenêtres. La dénomination de purin prend alors toute sa valeur.

**Vous l'utiliserez dès lors, pur en herbicide, dilué à 5 ou 10 % en pralinage et en très bon engrais.**

L'action insectifuge est plus controversée, l'odeur peut-être peut éloigner les pucerons. Bon courage et bon appétit pour vos récoltes. *Yoyo Le Bio*

## Bibliothèque

### Lire aux tout-petits

Afin de sensibiliser les familles à la lecture dès le plus jeune âge, la bibliothèque s'associe à l'opération « premières pages » initiée par le Ministère de la Culture et mise en place par le Conseil Général et la CAF. L'opération consiste à **offrir à chaque enfant né ou adopté, en 2009, un lot de livres.**



Les familles concernées pourront se rendre à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelles.

## INFOexpress

### → Horaires de la déchetterie

A compter du 1<sup>er</sup> mars et jusqu'au 31 octobre 2010, les horaires de la déchetterie seront les suivants :

- ▶ Lundi, mercredi, vendredi : 10 h/12 h – 14 h/18 h
- ▶ Mardi et jeudi : 14 h/18 h
- ▶ Samedi : 9 h/12 h – 14 h/18 h
- ▶ Dimanche : 9 h/12 h ainsi que les jours fériés (sauf le 1<sup>er</sup> mai)

### → Déchets des extra-ménagers

La collecte des extra-ménagers aura lieu, en matinée le :

- ▶ Mercredi 16 juin 2010
- ▶ Mercredi 22 septembre 2010
- ▶ Mercredi 15 décembre 2010

### → Urbanisme

Suite à une réorganisation voici les nouvelles coordonnées du service urbanisme de la DDEA 77 : Service territorial Nord – Pôle urbanisme – barrage de la Marne 77100 Meaux  
Tél : 01.60.32.13.08 - fax : 01.64.34.26.28 - courriel : UUM.PU.STN.DDEA-77@equipement-agriculture.gouv.fr  
Par ailleurs l'accueil du public s'effectuera le mardi matin et le jeudi matin sur rendez-vous.

### → Permanence du conseiller général

M. Olivier Morin, conseiller général du canton de Meaux, reçoit les **martis** à la Maison départementale des Solidarités, 31 rue du Palais de Justice à Meaux.

### → Plan de Prévention des Risques

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de mouvements de terrains est approuvé par arrêté préfectoral en date du 24/12/2009.

### → Assurance-maladie

N° d'appel unique 3646 pour les assurés sociaux souhaitant contacter le service médical.

### → La mairie sera fermée

Le vendredi 14 mai et le lundi 24 mai. Une permanence état civil sera assurée le samedi 15 mai de 10h à 12h

## CAF

### Déclarations en ligne



Télédeclarez vos changements de situation : naissance, grossesse, adoption, adresse, coordonnées bancaires. Déclarer un changement c'est bien, le déclarer en ligne c'est mieux.

Vous devez prévenir la CAF dès que votre situation change, le montant de vos droits peut en être modifié. Pour cela, muni de votre numéro d'allocataire, connectez-vous sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) - rubrique « mon compte » - « ma situation change ».

Un oubli, une déclaration tardive peuvent aboutir à une augmentation, une baisse voire une suppression de vos prestations. Si vous ne déclarez pas rapidement vos changements, vous devrez rembourser à la CAF les prestations versées à tort.

## Etat civil



### NAISSANCES

Justin JANVIER	12/09/2009
Maëlys LECHAT	12/09/2009
Mathis WALLOIS	21/09/2009
Maëlle LE MINH MAN	23/09/2009
Maël DOMINGUES	24/09/2009
Lilia SALVATICO	27/09/2009
Matias FERNANDES	01/10/2009
Erwin MARSOL	20/10/2009
Ruben DORIN	29/10/2009
Apolline HARFOUCHE	31/10/2009
Lison TORRENT	31/10/2009
Johan LEVÊQUE - AGOLA	05/11/2009
Maëlys CARCAS - GOUIN	12/11/2009
Sarah COTTEZ	24/11/2009
Alessio GIACOMOBONO	09/12/2009
Camil ZITOUNI	14/12/2009
Margaux CARRETTE	19/12/2009
Andréa LALAUURIE	25/12/2009
Alexandre LE CUZIAT	03/01/2010
Emmy LE NOST	04/01/2010
Lucas LELOUP	09/01/2010
Nolan FERREIRA	11/01/2010
Raphaël CABAT	22/01/2010
Paul VINCOURT	26/01/2010
Lylou DELIENCOURT	28/01/2010
Mathis LANTOINE	10/02/2010

### MARIAGE

■ Steve HUBERT et Céline THIERY	26/09/2009
■ Michaël NICODÈME et Stéphanie MOULIN	31/10/2009

### DÉCES

Pierre SOULIS	15/09/2009
Jean-Michel GRIGY	20/09/2009
Marie-France OGNIER veuve KOGUT	23/09/2009
Suzanne CLÉMENT veuve VINCENT	13/11/2009
Marie-Thérèse CHÉRON	15/01/2010
Olga GUAY veuve PHILISOT	01/01/2010

## Associations Club Horizons nouveaux

Pour vous retrouver entre voisins et amis, dans une ambiance conviviale, pour laisser de côté vos soucis, rejoignez le club des séniors de Crégy-lès-Meaux. Vous pourrez participer à de nombreuses activités :

Voyages au long ou moyen cours, par exemple pour 2010 : Ile de Rhodes, Canada et U.S.A., sorties au théâtre, ludiques ou gastronomiques, repas dansants, fêtes à thèmes : beaujolais, barbecue, loto...

Tous les lundi et jeudi après-midi : jeux, rencontres, goûter à la salle Dupressoir de Crégy-lès-Meaux près de la mairie. Vous êtes retraité, ou presque, pour 20€ par an, vous pouvez

## Associations sportives ACSL Basket



Pour clôturer sa saison, la section basket organise le samedi 29 mai à partir de 14 h des évaluations pour les poussins qui s'entraînent le mercredi de 17 h à 18 h 30. Cette journée sera l'occasion de récompenser tous les efforts des enfants pendant l'année par une remise de médailles et de coupes.

## Les carquois de Crégy



Félicitations au club des Carquois de Crégy qui a remporté le tournoi qu'il a lui-même organisé et qui dénombreait 125 participants.

L'équipe de Crégy a terminé la compétition devant les équipes de Chelles et Gagny et a gagné le trophée qui avait été offert par la municipalité.

rejoindre les nombreux membres de ce club, habitant la commune de Crégy-lès-Meaux ou celles des alentours.

► Pour vous inscrire, contactez Mme Denise Deshayes au 06 88 20 12 00



→ **Horaires d'ouverture de la mairie :**

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h00. Le samedi : 10h00>12h00

→ **Permanences municipales**

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Crégy-lès-Meaux actualités, Journal officiel de la commune de Crégy-lès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégy-lès-Meaux - Tél : 01 60 23 48 88



→ **Contacter la mairie :**

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86

Service urbanisme : 01 60 23 42 45 - Service scolaire : 01 60 23 41 50

Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

Responsable de publication : Gérard Chomont

Directeur de Rédaction : Yann Richelet

Réalisation : Baudouin Soulis - Imprimé sur papier recyclé

Impression : MissionPress, Emerainville.

## Guide des festivités

### Avril

► Dimanche 25 avril, **Marché de Printemps** à la salle Signoret-Montand



### Mai

► Samedi 8 mai, Commémoration du 8 mai 1945, place de la Mairie.

► **Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, marché communal**, place Louis-Jouvet à partir de 18h.

### Nouvelle activité associative

### la fabrication de meubles en carton

1 samedi sur 2, amusez-vous à créer vos meubles avec une méthode simple et du matériel récupéré.

► CartonFolies  
au 06 26 72 48  
36, cartonfo-  
lies@yahoo.fr



## Parole à l'opposition municipale

Le groupe d'opposition nous a proposé un article que nous avons jugé diffamatoire à l'encontre du Maire. Compte tenu de la responsabilité encourue par le directeur de la rédaction, au-delà de celle du rédacteur de l'article, nous avons demandé au groupe d'opposition de proposer un autre texte. Il ne nous a été apporté aucune réponse, en conséquence, il n'y aura pas d'article du groupe d'opposition dans le présent numéro.

*Le directeur de la rédaction  
Yann Richelet*

